



Faculté de droit

de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

DEMANDE DE TRANSFERT DE DOSSIER UNIVERSITAIRE

Faculté de Droit, de Sciences Politiques et
de Gestion
Service de la Sclolarité et des Bourses **
1 place d'Athènes
BP 66
67045 Strasbourg Cedex
03 68 85 88 29

UNIVERSITE SOLLECITEE (adresse complète) :

UNIVERSITE :

UFR :

SERVICE :

ADRESSE :

Adresse E-Mail (si l'Université accepte les transferts par mail)

.....

DISCIPLINE ET NIVEAU D'ETUDES (dans l'Université d'accueil) :

.....

NOM.....

EPOUSE.....

PRENOM.....

Né(e) le [][][][][][][][][][]

A.....

N° Etudiant

N° INE.....

Adresse



--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse Mail :

----- (Si un changement doit intervenir, indiquer vos coordonnées futures et la date du changement d'adresse.)

BAC ou équivalent.....	Série.....	Année d'obtention.....
------------------------	------------	------------------------

SITUATION UNIVERSITAIRE

ANNEES D'INSCRIPTION	UNIVERSITE	INSCRIPTIONS		DIPLÔMES OU SEMESTRES OBTENUS
		ANNEE D'ETUDES	DISCIPLINE	

Dernière inscription administrative à l'Université de Strasbourg en /.....

A..... le Signature de l'étudiant :

LE TRANSFERT DU DOSSIER EST SUBORDONNE

A LA PRODUCTION DE L'ACCORD PREALABLE DE L'UNIVERSITE D'ACCUEIL

<p style="text-align: center;">Avis du Président de l'Université de Strasbourg</p> <p><input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DEFAVORABLE</p> <p style="text-align: right;">Motif :</p> <p>A Strasbourg, le</p>	<p style="text-align: center;">Avis du Président de l'Université d'accueil</p> <p><input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DEFAVORABLE</p> <p style="text-align: right;">Motif :</p> <p>A le.....</p>
--	---

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Une ENVELOPPE timbrée à votre adresse destinée à vous aviser du transfert.
- Les QUITUS des Bibliothèques https://bu.unistra.fr:443/.do?sysb=polo&cdArticle=SERVICES_QUITUS

MEME SI VOUS N'AVEZ EMPRUNTE AUCUN LIVRE.

Pour tout renseignement concernant les transferts :

 03 68 85 82 74 Mlle HERRMANN

IMPORTANT

Les procédures de transfert diffèrent d'une université à l'autre (accord préalable éventuel, dates limites de retrait et de dépôt de la demande, etc.). Aussi, veuillez prendre contact avec l'Université d'accueil avant de compléter le formulaire.

De même, l'organisation des cursus d'études est propre à chaque Université : un changement d'établissement en cours de préparation d'un diplôme peut désavantager l'étudiant.

Enfin, vous ne pouvez demander le transfert de votre dossier que pour une seule université.

** Horaires d'accueil (Bureau 8) du Service de la Scolarité et des Bourses :*

Lundi de 9h00 à 11h30 - 14h00 à 15h30 et du Mardi au Vendredi de 9h00 à 11h30